



PROCES-VERBAL

Commission Régional
Statut de l'Arbitrage

Réunion du : Lundi 15 juin 2026

Présidence : M. Cédric PELE

Présent(s) : MM Frédéric MONTANARO-Anthony SCHINTU-Michel CATANI-
Mme Aurélie FERRANDI

Absent(s) :

Excusé(s) :

Assiste(nt) :

Situation d’infraction des clubs au 30 juin 2026

CLUBS EN INFRACTION DU STATUT DE L'ARBITRAGE POUR LA SAISON 2025/2026							
NIVEAU LE PLUS ELEVE	NOM DU CLUB	OBLIGATIONS STATUT FFF/LIGUE CORSE	ARBITRES MANQUANTS SITUATION AU 28/02/2026	SITUATION AU 15/06/2026	ANNEE D'INFRACTION	AMENDE FINANCIERE	NOMBRE DE MUTE EN MOINS
N3	FC BALAGNE	6 arbitres dont 3 majeurs et dont 1 formé et reçu	1M	1M	2	600 €	FFF
N3	GFCA	6 arbitres dont 3 majeurs et dont 1 formé et reçu	1	1	1	300 €	FFF
R1	PIEVE DI LOTA	5 arbitres dont 3 arbitres majeurs	1	1	1	180 €	2
R1	FCES	5 arbitres dont 3 arbitres majeurs	2	2	1	360 €	2
R1	SUD FC	5 arbitres dont 3 arbitres majeurs	4 dont 2 M	4 dont 2 M	1	720 €	2
R1	SVARR	5 arbitres dont 3 arbitres majeurs	2	2	1	360 €	2
R1	BASTELICACCIA	5 arbitres dont 3 arbitres majeurs	3 dont 1 M	3 dont 1 M	1	540 €	2
R2	ECB	4 arbitres dont 2 arbitres majeurs	2 M	2 M	1	280 €	2
R2	JS BONIFACIO	4 arbitres dont 2 arbitres majeurs	1	1	1	140 €	2
R2	COSTA VERDE	4 arbitres dont 2 arbitres majeurs	4 dont 1 M	4 dont 1 M	1	560 €	2
R2	AS CALENZANA	4 arbitres dont 2 arbitres majeurs	4 dont 2 M	4 dont 2 M	1	560 €	2
R2	MONTICELLO	4 arbitres dont 2 arbitres majeurs	3 dont 2 M	3 dont 2 M	1	420 €	2
R2	CARGESE	4 arbitres dont 2 arbitres majeurs	1	1	1	140 €	2
R2	NEBBIU	4 arbitres dont 2 arbitres majeurs	4 dont 2 M	4 dont 2 M	1	560 €	2
R3	FC LUPINU	3 arbitres dont 2 arbitres majeurs	1	1	1	120 €	2
R3	GFCBL	3 arbitres dont 2 arbitres majeurs	2 dont 1 M	2 dont 1 M	1	240 €	2
R3	ANTISANTI	3 arbitres dont 2 arbitres majeurs	3 dont 2 M	3 dont 2 M	1	360 €	2
R3	FC U NIOLU	3 arbitres dont 2 arbitres majeurs	3 dont 2 M	3 dont 2 M	1	360 €	2
R3	FC ORIENTE	3 arbitres dont 2 arbitres majeurs	2 dont 1 M	2 dont 1 M	1	240 €	2
R3	AS CAPI CORSU	3 arbitres dont 2 arbitres majeurs	3 dont 2 M	3 dont 2 M	1	360 €	2
R1 FUTSAL	ET PORTO VECCHIO	1 arbitre	1	1	1	140 €	1
R1 FUTSAL	SCOLA FUTSAL	1 arbitre	1	1	1	140 €	1
R1 FUTSAL	AM AJACCIO	1 arbitre	1	1	1	140 €	1
R1 FUTSAL	BONIFACIO FUTSAL	1 arbitre	1	1	1	140 €	1
R1 FUTSAL	EMPEREUR	1 arbitre	1	1	1	140 €	1

Procédure d’appel :

Les présentes décisions de la Commission Régionale du Statut de l’Arbitrage sont susceptibles d’appel devant la Commission Régionale d’Appel par courrier recommandé sur papier à l’entête du club ou courrier électronique impérativement envoyé à partir de l’adresse électronique officielle du club adressé à la Ligue Corse de Football dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la date de publication en ligne sur le site de la Ligue Corse de Football, selon les dispositions de l’article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

La séance est levée à 20h30.